



Front commun québécois pour une gestion écologique des déchets

Pour diffusion immédiate

COMMUNIQUÉ

Modernisation du système de consigne publique : Le Front commun salue la vision du ministre Pierre Arcand

Montréal, le 10 juin 2012 - Dans le cadre de l'annonce des six grands chantiers dans le domaine de la gestion des matières résiduelles faite ce matin par le ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Monsieur Pierre Arcand, celui sur la modernisation du système de la consigne réjouit au plus point le Front commun québécois pour une gestion écologique des déchets (FCQGED).

« Non seulement le gouvernement entend hausser les montants de la consigne publique, il démontre aussi son ouverture quant à son élargissement à d'autres types de boissons ou de contenants ; il s'agit là d'une excellente nouvelle qui contribuera davantage, nous en sommes convaincus, à une gestion durable de nos matières résiduelles », soutient Guy Garand, président de l'organisme. « Par cette annonce, M. Arcand démontre qu'il sait faire preuve de courage politique et de détermination et qu'il défend par-dessus tout la cause du développement durable », poursuit-il.

Rappelons que la consigne publique sur les contenants à remplissage unique n'a pratiquement pas changé depuis son introduction en 1984 et que la toute dernière Politique québécoise de gestion des matières résiduelles envisageait même son abolition.

Aussi, avec l'annonce de ces chantiers, le gouvernement reconnaît également le leadership de RECYC-QUÉBEC, notamment dans le domaine de la gestion de la matière organique au Québec. « Nous sommes contents que cette responsabilité échoie à cet organisme, les projets de gestion des matières organiques doivent se développer de façon harmonieuse et efficace. Nous sommes certains que RECYC-QUÉBEC saura relever ce défi avec brio » mentionne Priscilla Gareau, secrétaire du FCQGED.

-30-

Pour information : M. Karel Ménard : (514) 396-2686 ; portable (514) 647-3438